

Article paru dans Challenges du 17 au 23 Février 2004

Les 35 heures : un assouplissement nécessaire

Par Michel Godet¹

Le débat sur les 35 heures en France contraste fortement avec celui qui prévaut en Allemagne. Il ne s'agit pas chez nous comme en outre-Rhin d'instaurer par un gouvernement de gauche, et avec l'accord des syndicats, les 35 heures à l'envers : travailler plus et gratis au nom de la compétitivité et de l'emploi à sauver. Non, ce qui mobilise à nouveau l'opposition de gauche c'est qu'un gouvernement de droite entende légiférer pour permettre à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus ! En quelque sorte, encourager les fourmis après avoir fait un cadeau aux cigales. Ces dernières ne devraient pas s'en plaindre : plus les fourmis s'activent, mieux les cigales vivent !

Eclairons le débat par trois questions :

- **Faut-il travailler plus en France ?** Le coq Français est fier de sa productivité, la plus élevée du monde ! Cette performance est aussi un indicateur d'exclusion, notre taux d'emploi est faible et nos actifs ne travaillent pas assez . Bref, au palmarès des heures travaillées par habitant les Américains nous devancent de 50% ; les Anglais de 33%, les Espagnols de 23%et l'Allemagne de 12% ! C'est l'activité qui crée l'emploi et les pays qui ont le plus faible taux de chômage sont aussi ceux où le taux d'emploi est le plus élevé et où les actifs travaillent plus longtemps qu'ailleurs.

- **Combien coûtent les 35 heures par emploi créé ?** Dans une version optimiste des 35 heures, la facture s'élève à 15 milliards d'euros pour 350.000 emplois créés par le partage malthusien (soit six fois moins que les emplois nouveaux créés par le regain de croissance de la fin des années 90). Une simple division montre que cela fait quand même plus de 40.000 euros par emploi créé : soit le double d'un emploi payé au SMIC charges comprises !

- **Qui en profite ?** Les deux tiers des 24 millions d'actifs sont aux 35 heures (dont

¹ Professeur au Cnam. auteur du livre "Le Choc de 2006" , Odile Jacob 2004.

10,4 millions de salariés du secteur marchand sur 15,4 millions) et la totalité des 6 millions de fonctionnaires. N'en bénéficient pas les 2,7 millions d'indépendants et le tiers des salariés du secteur marchand. Les retombées positives pour la vie familiale doivent être relativisées : seuls 3,6 millions de familles ont au moins deux enfants de moins de 16 ans dont 800.000 deux enfants de moins de six ans ! C'est sur ces catégories qu'il aurait fallu concentrer l'effort de la collectivité pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle .